



Aux représentants des médias

COMMUNIQUÉ – NOUVELLES MESURES COVID-19

Le Conseil communal informe la population des mesures particulières sur le plan communal suite aux dernières décisions fédérales et cantonales consécutivement à la nouvelle aggravation de la situation au niveau de la pandémie.

ADMINISTRATION

Les guichets physiques de l'administration communale des sites de Saint-Aubin et Bevaix restent ouverts le mardi matin de 9h00 à 12h00 et le jeudi après-midi de 14h00 à 18h00. Les prestations sont fournies dans leur ensemble et les services sont joignables par téléphone selon les horaires habituels. Vous trouverez les horaires et numéros sur notre site www.lagrandeberoche.ch.

Avant de vous rendre au guichet, nous vous encourageons toutefois à voir avec nos services si la prestation requise peut être traitée par téléphone ou par mail.

INFRASTRUCTURES

Vu les restrictions de rassemblement, les locations de salles sont suspendues avec effet immédiat et pour une durée indéterminée. Toutes les réservations de salles sont donc annulées jusqu'à nouvel avis. Les factures seront annulées ou remboursées intégralement.

Pour toute question concernant les réservations de salles, vous pouvez appeler le 032 886 52 50.

Les terrains de sports sont également fermés avec effet immédiat.

LIMITONS LES CONTACTS

Nous demandons à chacune et chacun de limiter les contacts au maximum. Nous remercions les habitants de leur compréhension et des efforts qu'ils feront pour limiter les risques de propagation du virus ces prochains temps.

Contact médias : M. Alexandre Béguin, président du Conseil communal, alexandre.beguin@ne.ch
079 323 56 41